



Edito

Après un été qui nous l'espérons a été bénéfique à tous, la rédaction avait hâte de vous retrouver en vous proposant une newsletter un peu rajeunie. De cette période, je veux retenir trois événements positifs pour l'Europe.

Tout d'abord, loin de l'agitation parisienne sur un hypothétique nouveau Premier ministre français, l'Union Européenne se met en ordre de marche en procédant au renouvellement de ses institutions comme le rapportent plusieurs articles d'EuropaLoire. La continuité prévaut en ce qui concerne la présidente du Parlement européen (Roberta Metsola) comme de la Commission (Ursula von der Leyen). En revanche, la désignation des commissaires peut encore nous révéler quelques surprises. En tout cas le système fonctionne !

Les jeux olympiques ont ensuite apporté une bouffée d'oxygène dans un climat national très anxiogène. Et s'il faut tenir compte de la prudente analyse de Michel Lefrançois, ces jeux démontrent aussi qu'en matière de sport, une Europe unifiée n'aurait rien à envier aux Etats-Unis ou à la Chine.

Enfin, la renonciation courageuse de Joe Biden à briguer un nouveau mandat présidentiel aux Etats-Unis, puis la désignation de Kamala Harris comme candidate démocrate fait renaître l'espoir d'une Amérique rajeunie, ancrée aux côtés de l'Ukraine et soucieuse d'un vrai dialogue avec l'Europe. Les quelques semaines qui nous séparent de l'élection seront suivies avec beaucoup d'attention par la rédaction car c'est aussi une partie de notre avenir qui se joue là-bas.

Daniel IMBERT-MAGAND



Unis dans la diversité



La devise officielle des Jeux Olympiques est «plus vite, plus haut, plus fort - ensemble». Une belle devise qui va bien au-delà du simple sujet de la performance sportive. Sa portée humaniste est évidente. On ne peut alors s'empêcher de faire un rapprochement avec la devise de l'Union européenne, «Unie dans la diversité», qu'on pourrait transformer par «unis dans la diversité». Le chapitre olympique français 2024 nous donne une magnifique démonstration de ce que tout cela peut signifier.

Ce chapitre va se fermer le dimanche 8 septembre avec la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques au Stade de France. A n'en pas douter, les Jeux Paralympiques seront la confirmation de cet ensemble de moments de grâce qu'ont déjà été les JO.

L'édito	1
Unis dans la diversité	1-3
Des Commissaires pour défendre	3
Une eurodéputée française	4
Le nouveau Bureau du Parlement européen	5-6
Analyse post-élections	7
L'Europe près de chez vous	8
Idées lecture	8

**Conférence de
Françoise Grossetête
ancienne eurodéputée**
vendredi 27 septembre
18h00 - Ibis Terrasse
Saint-Etienne

intitulée
«Des coulisses du
Parlement européen à
l'avenir de l'Union
européenne : Regard d'une
eurodéputée sur 25 ans de
mandat».

La conférence sera suivie de
**l'Assemblée Générale du
MEF-Loire**, et l'évènement
clôturé par un apéritif
dinatoire.

[Lien inscription](#)

Unis dans la diversité (suite)

Retenir la leçon !

Pouvait-on imaginer en avançant dans le mois de juillet que la France déboussolée, déprimée, râleuse, qui venait de se distinguer en envoyant au Parlement européen la plus «grande» équipe de démolisseurs, allait être capable d'offrir au monde entier un vrai beau spectacle et une leçon d'espoir.

C'est une affaire de Projet avec un grand P. Un projet lancé quasiment 10 ans auparavant, qui a avancé contre vents et marées, dont tout un chacun a été amené à douter à un moment ou à un autre, mais qui visiblement a été mené de main de maître, avec ses dizaines de milliers d'acteurs de toutes professions publiques et privées et ses 45000 volontaires. Son aboutissement est la célébration de la beauté, non seulement la beauté naturelle et architecturale de notre pays magnifiquement mise en valeur, mais aussi la beauté de l'Humanité quand elle décide d'oublier d'être stupide. Pussions-nous préserver avec soin ce réservoir immense d'énergie positive et être capables d'innover pour y puiser les bonnes ressources quand la médiocrité reprend le dessus.

Il faut mentionner aussi que, pour mettre en avant les athlètes européens et promouvoir l'unité de l'Union européenne à travers le sport, la **Commission européenne** avait lancé une initiative inédite : un **compteur des médailles européennes**. Celui-ci a explosé : 309 médailles, dont 97 en or, 95 en argent et 117 en bronze. Sur tout, au tableau mondial des médailles, on retrouve 4 nations de l'UE parmi le top 10, dont la France, délégation européenne la plus titrée lors de ces Jeux olympiques.

(source [Toute l'Europe](#))

Il est tentant et intéressant d'analyser la performance aux JO de l'Union européenne dans sa globalité. Le tableau ci-dessous (source [«Le Grand Continent»](#)) montre que, si l'on classait les pays par organisation régionale, les athlètes de l'Union européenne seraient de très loin les premiers, devant les États-Unis. Avant d'en tirer toute conclusion, cela nécessite toutefois une analyse beaucoup plus fine, comme argumenté plus loin dans l'article du Grand Continent, en particulier:



«Si l'Union européenne se présentait comme un seul pays, son résultat ne pourrait toutefois être la somme linéaire des médailles obtenues par les 27 États qui la composent...,...chaque pays dispose en effet d'un nombre d'athlètes autorisés par sport : en multipliant les pays, on multiplie les candidats et on augmente ainsi significativement les chances de victoire...»

mais:

«...en ne sélectionnant que les meilleurs sportifs du continent, on peut supposer qu'une équipe européenne plus réduite aurait un niveau plus élevé.»

Point de vue européen sur les JO

Un regard historique tout d'abord. Au total, à ce jour, 23 pays ont accueilli les JO : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède, Suisse, Yougoslavie. La carte ci-jointe ([source Europe Direct](#)) nous en récapitule les lieux européens.

Et le drapeau européen? il est important de noter que, «aux côtés des drapeaux français et olympique, les 12 étoiles dorées de la bannière européenne ont flotté et flottent encore sur tous les sites des compétitions des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Une première!» Cela résulte d'une demande officielle du président de la République auprès du Comité international Olympique afin «de faire rayonner l'Union européenne».

Rang		🥇	🥈	🥉	🏆
1	Union européenne (UE)	97	95	117	309
2	🇺🇸 États-Unis	40	44	42	126
3	🇨🇳 Chine	40	27	24	91
4	🇯🇵 Japon	20	12	13	45
5	🇦🇺 Australie	18	19	16	53
6	🇬🇧 Royaume-Uni	14	22	29	65
7	🇰🇷 Corée du Sud	13	9	10	32
8	🇳🇿 Nouvelle-Zélande	10	7	3	20
9	🇨🇦 Canada	9	7	11	27
10	🇺🇿 Ouzbékistan	8	2	3	13

Unis dans la diversité (suite et fin)

Bravo à Florent TISSOT, président de Veauche Jumelages, coprésident de la Maison de l'Europe - Coeur de Loire, pour son engagement et sa participation en tant que porteur de la flamme olympique! Son implication dans la promotion des valeurs sportives et culturelles qui rassemblent les peuples est admirable. Merci pour sa contribution à l'unité et à la solidarité au sein de la communauté européenne et pour ses actions qui inspirent et incarnent les valeurs universelles, et transcendent les frontières.



Cérémonie d'ouverture: la minute européenne



Sur les 4 heures qu'a duré la cérémonie d'ouverture des JO, l'Europe n'a pas été oubliée. Vous pouvez y retrouver une «minute européenne». Sur YouTube, positionnez-vous entre 2:30:15 et 2:31:18 en utilisant ce [lien](#). Également accessible sur le Replay de France TV, d'où sont extraites les 2 photos présentées dans l'article Bravo la France et vive l'Olympisme !



Michel LEFRANCOIS

Des commissaires pour « défendre les intérêts de l'Union dans son ensemble »

Depuis 2007, consécutivement à l'élargissement de l'UE et au Traité de Nice, chaque Etat membre a un commissaire qu'il désigne et propose à la Présidence de la Commission européenne. Les 27 commissaires, nommés pour cinq ans renouvelables, ne représentent pas leur pays mais oeuvrent pour l'intérêt général de l'UE à travers le secteur dont ils assurent la charge. Leur nomination officielle, par le Conseil Européen, intervient après leur audition par les commissions parlementaires compétentes, et après le vote du Parlement destiné à approuver ou rejeter l'ensemble d'entre eux.

Ils ont pour missions de :

- proposer de nouvelles législations (lois et politiques à faire adopter par le Parlement et le Conseil), - gérer des politiques (chacun est responsable d'un domaine précis qui lui est attribué en fonction de ses compétences, de son expérience, de ses qualifications, de son intérêt et engagement européen).

- superviser l'application des lois dans chaque Etat membre.

- représenter l'UE dans des négociations internationales et des forums mondiaux.

- gérer le budget de l'UE dans leur domaine d'activité

Ils travaillent en étroite collaboration avec les autres membres de commissions dans un objectif de cohérence et d'efficacité politique.

Consécutivement aux élections européennes de juin 2024 de nouveaux commissaires seront nommés et prendront leurs fonctions le 1er novembre prochain. Ils prêteront alors serment devant la Cour de justice de l'UE.

Pour la France, Emmanuel Macron propose la reconduction de Thierry Breton.

Thierry Breton, commissaire français de 2019 à 2024 :



Ingénieur de formation, enseignant, chef d'entreprise (Thomson, France Télécom, Atos...), homme d'affaires, conseiller politique auprès de gouvernements de droite et ancien ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Thierry Breton, 69 ans, a été commissaire européen lors de la précédente mandature.

En charge de la politique industrielle, du marché intérieur, du numérique, de la défense et de l'espace, il a notamment oeuvré pour la création d'un Fonds européen de défense et de sécurité, pour un marché numérique européen « uni et souverain », avec une vigilance toute particulière vis à vis de l'Intelligence Artificielle et de la désinformation, pour le soutien aux PME, pour une stratégie à long terme de la transition verte et numérique des entreprises, pour la protection de la propriété intellectuelle...

Il est considéré comme le second commissaire le plus important au sein de l'UE, avec des prises de position parfois controversées (pour mémoire les tensions avec Elon Musk).



Colette MODION

Une euro-députée française à la tête d'une commission au Parlement européen

Bien qu'étouffée par l'actualité politique française, l'installation du Parlement européen a cependant bien eu lieu depuis le 9 juin 2024. Le 23 juillet dernier, s'est déroulée l'élection de la présidence de commissions et une euro-députée française, Aurore LALUCQ, a été élue pour cette fonction à la Commission des affaires économiques et monétaires. Son élection s'est faite par acclamation des membres de la commission contrairement au scrutin habituel ayant lieu à mains levées ou par vote électronique ; il est nécessaire de relever que celle qui est députée européenne depuis 2019 était toutefois la seule candidate à cette élection.

Née en 1979, Aurore Lalucq, est une économiste et femme politique française. Elle est élue députée européenne lors des élections européennes de 2019 et réélue en 2024 sur la liste Place publique.

Parmi ses engagements forts, elle co-préside l'intergroupe Green New Deal visant à élaborer la stratégie de lutte contre le réchauffement climatique de l'UE, et est rapporteure du Semestre européen ayant pour objectif de coordonner les politiques des vingt-sept États dans les domaines économiques et budgétaires.



L'un des principaux combats que portera Aurore Lalucq sera la création d'un nouvel impôt sur les grandes fortunes européennes pour financer la transition climatique et sociale.

Aurore Lalucq n'est pas la seule euro-députée française à avoir des responsabilités au sein d'une commission parlementaire. En effet, Mounir Satouri (membre du groupe Vert / Alliance libre européenne) a été élu président de la sous-commission des droits de l'homme (DROI). Six autres français ont hérité de postes de vice-présidents.

Pour en savoir plus :

<https://www.touteurope.eu/institutions/parlement-europeen>

Le fonctionnement de la procédure législative ordinaire



La Commission européenne élabore une proposition législative qu'elle soumet au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne.

Au sein du Parlement, le travail législatif s'articule autour de deux types d'activités principales :

1. Les réunions de commissions.
2. Les sessions plénières.



Les commissions effectuent le travail de fond du Parlement. Elles examinent la proposition législative, l'amendent et la votent au cours de leurs réunions mensuelles. Elles soumettent ensuite leur rapport au Parlement dans son ensemble.

Le texte de la proposition législative est adopté par le Parlement lors de la session plénière.



Une fois un accord trouvé entre le Parlement et le Conseil de l'Union européenne, l'acte législatif est publié au Journal officiel de l'Union européenne. Il est ensuite transposé dans les législations nationales et s'applique dès lors à tous les citoyens européens.

Concrètement, comment fonctionne le travail en commissions ?

Le travail parlementaire est effectué par vingt commissions permanentes et trois sous-commissions ([Liste des commissions au Parlement européen](#)), qui désignent chacune un président et jusqu'à quatre vice-présidents. En début de législature, le Parlement décide de la composition des commissions en fonction des préférences exprimées par les députés.

Les commissions parlementaires se réunissent à Bruxelles en public, une ou deux fois par mois pendant les semaines qui, généralement, suivent les sessions plénières. Les présidents des commissions coordonnent leurs travaux au sein de la Conférence des présidents des commissions. Si une proposition concerne plusieurs domaines, différentes commissions peuvent travailler sur une question, voire établir ensemble un projet de résolution.

Chargées d'élaborer la position du Parlement, les commissions jouent un rôle primordial dans l'élaboration des textes européens avant leur adoption en session plénière.

Pierre MANDON



Le nouveau Bureau du Parlement européen

À la suite de l'investiture du nouveau Parlement le 16 juillet 2024 à 10h00 s'est ouverte à Strasbourg sur 4 jours une réunion plénière constitutive du Parlement européen. Les nouveaux eurodéputés ont procédé, conformément au [règlement intérieur](#), à la mise en place d'une nouvelle structure du PE.

Les organes directeurs du Parlement européen

L'organisation des travaux du Parlement européen, l'établissement de son calendrier législatif et de son règlement ainsi que la gestion des questions administratives, financières, de personnel et d'organisation reposent sur différents organes politiques. Il s'agit principalement de la **Conférence des présidents**, de la **Conférence des présidents des commissions**, et du **Bureau**, qui sont eux-même soutenus par d'autres organes directeurs et de coordination au sein du Parlement, notamment la **Conférence des présidents des délégations**, le **comité STOA** (panel pour l'avenir de la science et de la technologie) et le **groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections**.

On peut noter que:

- La **Conférence des présidents** est l'organe politique du Parlement européen compétent pour :

- l'organisation des travaux du Parlement européen et la programmation législative,
- l'attribution des compétences des commissions et des délégations et leurs compositions,
- les relations avec les autres institutions de l'Union européenne, les parlements nationaux et les pays tiers.

Elle prépare le calendrier de l'Institution et l'ordre du jour des sessions plénières et procède à la répartition des places des députés dans l'hémicycle. Elle est composée de la présidence du Parlement et des présidents et présidentes des groupes politiques.

- La **Conférence des présidents des commissions** est l'organe politique du Parlement européen qui permet d'assurer une meilleure coopération entre les différentes commissions parlementaires. Elle se compose des présidences de toutes les commissions permanentes ou temporaires

Gros plan sur [le Bureau](#)

L'organe de direction du Parlement européen, désigné par "le Bureau" est composé de sa présidence, de 14 vice-présidents et vice-présidentes et de cinq questeur(e)s élus par l'assemblée pour une période de deux ans et demi renouvelable.



Le nouveau Bureau du Parlement au début de la 10ème législature © Union européenne, 2024

Le Bureau assume de nombreuses tâches administratives et financières intra-parlementaires. Il est compétent pour tous les sujets qui concernent le fonctionnement interne du Parlement. Il règle les demandes relatives à la conduite des séances, peut autoriser les réunions de commissions ou de délégations en dehors des lieux habituels de travail et prépare l'avant-projet d'état prévisionnel des dépenses du Parlement. Il désigne le Secrétaire général du Parlement qui assure la direction des services administratifs du Parlement et arrête la composition et l'organisation du Secrétariat général. Le Bureau se réunit en général une fois par mois.

Le portefeuille de chaque vice-président ou questeur comprend des responsabilités spécifiques au sein du Bureau. Elles sont attribuées par la Présidente.

Les vice-présidents peuvent, en cas de nécessité, remplacer le Président dans l'exercice de ses fonctions, et notamment présider la séance plénière et représenter le Parlement lors de cérémonies ou d'actes spécifiques.

Les questeurs ont en charge les questions administratives qui concernent directement les députés eux-mêmes, et sont membres du Bureau à titre consultatif.

Lors de l'élection des membres du Bureau, les groupes politiques veillent à ce que les vice-présidents et les questeurs reflètent largement la composition numérique des groupes, en tenant compte des résultats de l'élection de la Présidence.

La présidente réélue

«La conservatrice maltaise Roberta Metsola, 45 ans, a été réélue ce mardi 16 juillet présidente du Parlement européen à une écrasante majorité des eurodéputés, à l'ouverture de leur première session plénière à Strasbourg à la suite des élections de juin.

Le nouveau Bureau du Parlement européen (suite et fin)

Issue du PPE (groupe de droite), première force politique du Parlement, Roberta Metsola a été reconduite pour un nouveau mandat de deux ans et demi par 562 voix, contre 61 voix pour son unique adversaire, l'Espagnole Irene Montero (gauche radicale).»

[\(Le Nouvel Obs / 16 juillet\).](#)

On peut lire dans le même article du Nouvel Obs:

«Portée à cette fonction début 2022 par un accord entre le PPE, les socialistes (S&D) et les libéraux (Renew), elle était alors la plus jeune à prendre la tête de l'assemblée, seule institution élue de l'UE. C'est la troisième femme à accéder à ces fonctions, après les Françaises Simone Veil (1979-1982) et Nicole Fontaine (1999-2002).

Roberta Metsola s'est distinguée par son soutien très actif en faveur de l'Ukraine : elle a été la première responsable d'une institution de l'UE à se rendre à Kiev début avril 2022, un peu plus d'un mois après le début de l'offensive russe.

Sous son égide, le Parlement européen a voté, au terme de négociations fleuves, les législations environnementales du Pacte vert, des réglementations inédites imposées aux géants du numérique et les textes du Pacte migratoire de l'UE.»

Le Monde du 16 juillet concluait avec nuances un article sur sa réélection par:

«Lorsqu'elle s'était présentée pour la première fois à la présidence de l'Assemblée législative communautaire, Roberta Metsola avait dû s'expliquer sur ses positions contre l'avortement, qui reste interdit dans son pays. Qu'il s'agisse de l'Etat de droit, de l'immigration ou des droits des communautés LGBT, la Maltaise a toujours défendu des positions progressistes. Mais cette mère de quatre enfants mariée à un Finlandais, qui se veut féministe, n'est pas toujours à la pointe du combat pour les droits des femmes.»

Qualifiée de pragmatique et consensuelle, Roberta Metsola a été réélue sans surprise. Dans son [discours](#) d'investiture,

elle a souligné l'importance de l'indépendance stratégique de l'UE, de la stabilité et de la compétitivité mondiale, et a déclaré que l'UE devait également offrir de vraies solutions au changement climatique.

Elle a également indiqué: «La polarisation dans nos sociétés a conduit à une politique plus conflictuelle, voire à la violence politique, aux réponses faciles qui divisent nos communautés en "nous" et "eux". Nous devons aller au-delà de cette pensée à somme nulle qui a exclu les gens, qui détourne les gens.»

Les sujets de sécurité et de défense ainsi que ceux de l'Ukraine et du Moyen-Orient ont été confirmés comme étant très haut dans son agenda.

Des eurodéputés français au bureau du Parlement européen:

Deux eurodéputés français sont membres du bureau du PE.

Il s'agit de:

- un vice-président: Younous Omarjee - LFI / groupe de la gauche au PE, député européen depuis 2012, qui était, dans la précédente législature, président de la commission du développement régional.

- une questeuse: Fabienne Keller - Renaissance / groupe Renew Europe, député européen depuis 2019, questeuse dans la précédente législature. Parmi ses nombreux mandats et fonctions, on notera que Fabienne Keller a été maire de Strasbourg de 2001 à 2008.

Michel LEFRANCOIS



Et la parité dans cette procédure de désignation ?

Alors qu'au 30 août toutes les capitales européennes ont soumis leurs candidats aux fonctions de commissaires, seules sept d'entre elles ont présenté une femme. Nous sommes loin du mandat précédent, où la consigne d'Ursula von der Leyen – proposer systématiquement un homme et une femme – avait été largement suivie. Cette situation lui rend la tâche difficile, le règlement intérieur du Parlement européen exigeant que la parité soit prise en compte.

[Voir le lien](#)

Analyse post-élections

Résultats des élections européennes et nationales françaises - Quelles conséquences pour la France et pour l'Union Européenne ?

Pour la France, les résultats des élections européennes marquent une forte progression du nombre de représentants du RN et un net recul du nombre de députés de la majorité présidentielle. Ces résultats pourraient, par voie de conséquence, entraîner une diminution de l'influence de son président Emmanuel Macron face à ses homologues au sein du Conseil européen. On peut également craindre un affaiblissement de la voix de la France au sein du Parlement européen qui reste dominé par le Parti Populaire Européen (PPE).

La situation renforce par ailleurs les risques de sanctions de notre pays déjà sous surveillance du fait de l'accroissement de sa dette et du déficit budgétaire.

Au niveau de l'Union européenne, la dissolution de l'Assemblée nationale avec les résultats que l'on sait, crée de nombreuses incertitudes : quelle sera l'orientation du prochain gouvernement vis-à-vis de l'Union et quelles conséquences la situation politique française pourrait-elle avoir sur l'avenir de l'Europe ?

La France, 2^{ème} pays de l'Union Européenne, par sa population et son économie, exerce une influence et un rôle importants au sein de celle-ci. Les incertitudes quant à son attitude future au sein de l'Union et la menace qu'elle devienne ingouvernable pourraient être une cause de déstabilisation pour l'ensemble de l'espace européen notamment sur le plan économique alors qu'une reprise s'amorçait. Le soutien à l'Ukraine et la politique de défense européenne qui commençait à se mettre en place pourraient également être en partie remis en cause alors que le monde connaît une montée des tensions géopolitiques.

Au sein du Parlement français le RN et le NFP (soit une majorité des députés) portent des programmes eurosceptiques. Celui du NFP qui revendique Matignon comporte un rejet de l'Union économique et monétaire et de la politique commerciale européenne.

Rappelons que le Parlement français exerce un contrôle sur l'action du gouvernement au sein des institutions européennes. Il se prononce par ailleurs sur les directives européennes et sur leurs modalités d'intégration dans le droit national.

Enfin le Gouvernement français apporte sa contribution aux travaux des Institutions européennes et au sein du Conseil de l'Union Européenne les ministres votent le budget et participent au processus législatif au même titre que le Parlement européen. Dans un contexte de cohabitation, les positions qui seront adoptées par la France au sein de cette institution ne risquent-elles pas d'être en contradiction avec les positions défendues par le président Macron en sa qualité de membre du Conseil européen qui rassemble les chefs d'États ?

Autant d'interrogations qui inquiètent les États européens qui observent avec une certaine anxiété l'évolution de la situation politique dans notre pays et ses possibles conséquences sur notre avenir commun.

Marthe-Claire PORTRAN



2024, une année électorale exceptionnelle :

Plus de 4 milliards de personnes auront été appelées à voter au cours de cette année, soit près de la moitié de l'humanité concernée dans plus de 70 pays avec des conséquences géopolitiques dans un monde tellement connecté et interdépendant notamment sur le plan économique.

Au niveau de l'Union européenne, des échéances électorales importantes sont prévues d'ici la fin de l'année avec de possibles modifications des équilibres politiques : élections législatives en septembre en Autriche, en octobre en Lituanie et en Bulgarie, et en décembre en Roumanie qui connaîtra également à la même période des élections présidentielles, de même que la Croatie.

Mais le scrutin le plus attendu c'est l'élection à la présidence américaine en novembre prochain qui, en fonction des résultats, impactera différemment les équilibres mondiaux et les relations avec l'Union européenne.



La passerelle la plus longue de France vous attend au cœur des Gorges du Lignon.

En Haute-Loire, à trente minutes de Saint-Étienne, une passerelle himalayenne spectaculaire, longue de 268 mètres et perchée à 78 mètres au-dessus du vide, offre une expérience originale aux amateurs de sensations et de panoramas sauvages.



Cette prouesse architecturale relie les communes de Grazac et Saint-Maurice-de-Lignon, permettant aux visiteurs de survoler un paysage préservé situé au cœur

d'un site Natura 2000. Avec le soutien de l'Union européenne, via les programmes LEADER et FEADER, ce projet vise à dynamiser le tourisme local en invitant les randonneurs à explorer ce joyau caché de la Haute-Loire.

Pour atteindre la passerelle, deux accès sont possibles : l'un à Villedemont à Grazac, l'autre au château de Maubourg à Saint-Maurice-de-Lignon. Avec 3km de balade côté Saint-Maurice et environ 2,5 km côté Grazac.

Pour plus d'informations :

<https://www.sucsetloire-tourisme.fr/decouvrir/les-gorges-du-lignon/passerelle-les-gorges-du-lignon/>



Les émissions de gaz à effet de serre en Europe ont baissé sur les trois premiers mois de l'année 2024, selon Eurostat. 893,8 millions de tonnes équivalent CO2 ont ainsi été émises contre 931,5 un an plus tôt et 953,2 au premier trimestre 2021. Jusqu'en 2019, la barre du millier de millions de tonnes était systématiquement dépassée sur les trois premiers mois de l'année. Le recul par rapport à la période pré-Covid est de -14 % par rapport à 2019.

Idées lecture :

La présidence de l'UE est assurée par la Hongrie, pendant ce second semestre 2024 : l'occasion de parler de littérature hongroise.

La littérature hongroise n'est pas forcément très connue sur le continent européen, dont en France, notamment parce que la langue hongroise n'est proche d'aucune des trois grandes familles linguistiques européennes : romane, germanique, slave.

Pourtant, traduite en anglais et allemand depuis quelques décennies, elle reflète la diversité culturelle du pays. En France, les éditions Cambourakis en permettent la diffusion, tout comme des traductions chez Plon, Viviane Hamy...

Nous vous invitons à découvrir deux auteurs contemporains remarquables :

- Peter Nadas, lauréat du prix littéraire Kossuth et Franz Kafka, dont le livre « Le livre des souvenirs », publié chez Plon en 1986, à travers trois récits à la première personne, explore les désirs sexuels, créatifs et politiques et dresse

une esquisse poignante de l'Europe du 20ème siècle.

Il est considéré par la critique hongroise comme « le grand roman écrit de notre époque et l'un des plus grands livres du siècle ».

- Tibor Bödöcs, comédien hongrois très populaire, signe avec « Luigi le Dernier », paru en 2022, une satire du populisme et des dictatures, ainsi que de ceux qui les élisent et les mettent au pouvoir, contée à travers la métaphore du cirque. C'est l'un des titres phares de ces dernières années. La traduction en anglais est annoncée pour l'automne 2024.

Autres suggestions :

Magda Szabo, Laslo Krasznahorkai, Imre Kertész, Tibor Dery.

Colette MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949.

Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.

Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

**Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.**

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>



**Mouvement
Européen
Loire**